



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 septembre 2024 à 19h00

PRESENTS: MM. MUFFAT Sophie, GEROUDET David, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, GEROUDET Francis, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, RAMEL Benoît.

ABSENTE EXCUSEE : MM. CAVET Carole, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme Nadine BAUD.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOUT 2024

Les membres du Conseil municipal approuvent le compte rendu à l'unanimité.

2. FONCIER :

Acquisition de 35 parcelles situées en zone Naturelle ou Agricole pour une superficie de 34 109 m², propriétés de la société Transactions Immobilières Thononaises, représentée par Monsieur Guy BUISSON, pour un montant de 3 500 € et frais de notaire à la charge de la Commune.
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

3. URBANISME :

❖ Examen des dossiers en cours

Permis de construire

Mr ROGERS	Route du Col	Rénovation et extens. Chalet	Accordé
Mr et Mme CAROFF	Route des Nants	Transfert	Accordé
Mr et Mme CLOTTES	Route des Allies	Modificatif	En cours d'instruction

Déclaration préalable :

Mr MATHIEU	Route de la Mériver	Création abri voiture	Accordé
Mr GEROUDET	Route de la Côte	Division foncière	Accordé

4. QUESTIONS DIVERSES :

❖ OAP du Chef-Lieu :

Suite à la réunion du 03/09/2024, Care Promotion nous confirme son retrait du projet d'aménagement du Chef-Lieu, il nous explique qu'après un chiffrage précis du programme, ne pas pouvoir boucler sa réalisation et sortir un prix de vente compétitif pour les logements sociaux.

Care Promotion adressera un courrier de confirmation à la mairie de La Côte d'Arbroz.

Le conseil municipal prend note de la rétractation du promoteur.

❖ Voirie : Projet d'aménagement du Chef-Lieu.

La vitesse excessive sur la route de la Côte d'Arbroz nécessite l'aménagement du Chef-Lieu et de la route du Col.

Un technicien de la CCHC a proposé un projet d'aménagement, celui-ci est en attente de validation par le Département.

Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement du Chef-Lieu.

❖ Demandes de location :

- Location à compter du 15/10 de l'appartement le Baranly : Loyer mensuel 530 € + 60 € électricité (compteur commune – régularisation tous les 6 mois lors de la facturation à la commune par ENGIE)
- Location d'une place de parking au sous-sol du Bâtiment IJ (numéro 13) à compter du 1/12. loyer mensuel : 35 €.

❖ Réseau d'eau potable :

Les travaux, route des Avorzis, débuteront le 16 septembre, pendant le chantier, la route sera fermée à la circulation de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

❖ Marjolaine sera en formation pour passer la FIMO à Pringy du 9 septembre au 4 octobre.

Prochain conseil le 21 octobre 2024 à 19h.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21 h.

Le Maire,
Sophie MUFFAT



Le secrétaire,
BAUD Nadine

